

Crise du coronavirus : la région débloque 15 millions pour sauver des entreprises

Dans l'urgence, le conseil régional a trouvé des fonds pour sauver le tissu économique local. Quitte à s'endetter provisoirement et à ne pas respecter son plafond de dépenses. Mais la situation l'exige, selon l'exécutif.

Publié le 18/03/2020 à 18h14 • Mis à jour le 12/06/2020 à 11h23



Hôtel de région du Centre-Val de Loire • © DR

Le 12 mars dernier – soit il y a un siècle pratiquement, au rythme où vont les choses depuis le début de la crise – **la région Centre-Val de Loire** annonçait un premier plan d'aide aux entreprises. Il prévoyait, entre autres, une accélération des paiements qui leur sont dûs par la collectivité, la mise en place d'un fonds de garantie et le maintien des subventions promises aux organisateurs d'événements culturels annulés ou reportés.

Après une rencontre, mardi 17 mars, de l'ensemble des présidents de régions avec le **Premier ministre**, ces mesures ont été encore renforcées. L'ensemble des régions va constituer un plan d'aide d'un milliard d'euros. Dans ce cadre, en dehors du fonds de garantie créé par l'Etat pour ceux qui ne pourraient plus faire face à leurs échéances bancaires, le Centre-Val de Loire va directement injecter 15 millions d'euros dans le tissu économique local.

Priorité aux TPE



Nous aiderons en priorité les entreprises de moins de dix salariés et de moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires. Elles recevront des aides directes au mois de mars, explique **François Bonneau**, président PS du conseil régional. Nous reporterons aussi les remboursements prévus de tous ceux à qui nous avons accordé des prêts à taux zéro. Nous devons recevoir deux millions d'euros de remboursement prochainement mais tout est suspendu pour les 6 mois qui viennent. Par ailleurs, nous mettons en place un fonds « rebond » d'un million d'euros pour les entreprises qui doivent faire évoluer leur modèle. En plus de ces 15 millions qui iront aux entreprises, nous sommes en train de constituer un fonds de solidarité pour aider tous les acteurs du milieu culturel et de l'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire les entreprises mais aussi toutes les associations qui organisent des événements.

Pas de hausse des taux

Face à l'urgence, la région a donc dû trouver des moyens qui sont une première réponse à la situation présente et qui devront peut-être être réévalués selon la durée de la crise sanitaire. Mais quel sera l'impact de cet effort financier sur les finances de la collectivité qui n'avait évidemment pas budgété tout cela ? Au regard du budget total de la région qui s'élève à plus d'**1,6 milliard d'euros**, cette enveloppe de 15 millions semble constituer un effort raisonnable. Il va néanmoins falloir trouver ces fonds quelque part.



Il est hors de question pour nous d'augmenter nos taux de prélèvements, rassure François Bonneau. Nos principales recettes fiscales viennent de la TVA et d'une contribution sur la valeur ajoutée des entreprises. Il serait contre-productif de ponctionner un peu plus les entreprises alors que nous voulons dans le même temps les aider.

Je ne veux pas non plus que nous arrêtions certaines dépenses d'investissement. Tous les chantiers en cours doivent se poursuivre. Si certains sont arrêtés ce sera parce que des entreprises ne sont plus en capacité de les mener mais pas de notre fait.

Par conséquent, nous n'excluons pas à cette heure de devoir emprunter mais ce sera décidé ultérieurement. Et nous allons remettre en cause de l'accord dit « Cahors » signé avec l'Etat qui engage les régions à ne pas augmenter leurs dépenses de fonctionnement de plus de 1,2%. Le Premier ministre a pris l'engagement de lever ces contraintes.

Une discussion avec le Printemps de Bourges

La région peut aussi récupérer certaines marges de manœuvre en raison d'événements culturels annulés qu'elle devait financer même si François Bonneau assure que toutes les dépenses engagées seront annulées. "Pour le Printemps de Bourges, par exemple, nous accordons habituellement une subvention de 300 000 euros. Nous la verserons à proportion des sommes déjà engagées mais nous devons à avoir un dialogue."

Même si la région n'arrêtera aucun chantier en cours, elle devra s'adapter au report de certains projets que la crise aura arrêtés. **Marc Gricourt**, 1er vice-président PS chargé des finances craint néanmoins que plusieurs projets soient bloqués. "C'est déjà le cas de celui du parvis de la gare de Blois. Certains devront être décalés comme ceux de d'isolation de certains bâtiments publics qui devaient être lancés maintenant, au printemps, et qui ne pourront pas se faire." Dans le moment où elle doit réaliser cet effort, la région sait en même qu'elle va perdre des recettes puisque la valeur produite par les entreprises régionales sera plus faible. Elle craint de perdre aussi le million de recettes généré en avril et mai par le domaine de **Chaumont-sur-Loire** qu'elle gère directement.

Ces répercussions se feront sentir en 2021 mais un budget rectificatif en 2020 n'est pas exclure. Il faudra bien s'en soucier, mais plus tard. L'urgence est à l'extinction de l'incendie. Et pour ça, on compte sur la puissance publique, si critiquée en temps normal.



Xavier Naizet